

20130624_DL_03

OBJET :
Compte administratif 2012

Date de convocation :
11 juin 2013

Date de séance :
24 juin 2013

Date d'affichage :
11 juillet 2013

Membres en exercice : 40

Membres présents : 11

Membres votants : 11

ABSENTS et VOTE : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille treize, le 24 juin à 16h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre TETU, vice-président

Etaient présents : Jean-Marie BLONDELLE, Christian BOQUET, Daniel CARPENTIER, Claude DEFLESSELLE, François DURIEUX, Patrice LETALLE, Luc LHEUREUX, Serge OLIVIER, Gérard PRUVOT, Jean-Pierre TETU, Jean-Marc WISSOCQ.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre TETU

Considérant que le Compte Administratif 2012 retrace des écritures dont la conformité avec le Compte de Gestion 2012 de Monsieur le Trésorier du Grand Amiens et amendes a été vérifiée,

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu le compte de gestion 2012 du syndicat mixte SOMME NUMERIQUE
- Vu le compte administratif 2012 du syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le compte administratif 2012 du syndicat mixte SOMME NUMERIQUE est approuvé.

(en euros)		Résultat Brut	Restes à Réaliser	Résultat Net
Budget Principal	Investissement	+ 174 604,91	57 184,36	+ 231 789,27
	Fonctionnement	+ 317 365,17	0,00	+ 317 365,17
	TOTAL	+ 491 970,08	57 184,36	+ 549 154,44
Budget Annexe Philéas	Investissement	-192 445,31	98 318,56	-94 126,75
	Fonctionnement	+ 526 375,33	0,00	+ 526 375,33
	TOTAL	+ 333 930,02	98 318,56	+432 248,58

ARTICLE 2 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.